



ACCUEIL DE LOISIRS  
C.A.S.I. Lorraine  
8 Rue de l'Etang  
54360 DAMELEVIÈRES  
☎ 03 83 75 71 54  
svl-damelevieres@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS  
C.A.S.I. Lorraine  
86 Rue Victor Hugo  
54800 JARNY  
☎ 03 87 50 66 18  
(CASI Lorraine)  
svl-jarny@orange.fr

ACCUEIL DE LOISIRS  
C.A.S.I. Lorraine  
5 Bis Rue Lyautey  
57950 MONTIGNY LES METZ  
☎ 03 87 65 25 70  
svl-montigny@orange.fr



## FICHE D'INSCRIPTION VACANCES D'ETE Du Lundi 11 Juillet au Vendredi 19 août 2022



Nom de l'enfant..... Prénom ..... Date de naissance .....

Responsable légal .....

Adresse ..... Ville ..... Code Postal.....

Tél..... Mail (non professionnel) .....

Régime Allocataire de la famille : CAF  MSA

Numéro Allocataire : .....

**Date limite d'inscription le Vendredi 10 Juin 2022**

**Ouverture et conditions en fonction de l'évolution de la situation sanitaire**

Structures ouvertes sous réserve d'un minimum de 8 enfants inscrits par jour

Dates	Convoyage		Pré Accueil		Matin	Repas	Après midi	Dates	Convoyage		Pré Accueil		Matin	Repas	Après midi
	Matin	Soir	7h-7h30	7h30-8h30					Matin	Soir	7h-7h30	7h30-8h30			
Lun 11/07								Lun 01/08							
Mar 12/07								Mar 02/08							
Mer 13/07								Mer 03/08							
Jeu 14/07	FÉRIÉ							Jeu 04/08							
Ven 15/07	FERMÉ							Ven 05/08							
Lun 18/07								Lun 08/08							
Mar 19/07								Mar 09/08							
Mer 20/07								Mer 10/08							
Jeu 21/07								Jeu 11/08							
Ven 22/07								Ven 12/08							
Lun 25/07								Lun 15/08	FÉRIÉ						
Mar 26/07								Mar 16/08							
Mer 27/07								Mer 17/08							
Jeu 28/07								Jeu 18/08							
Ven 29/07								Ven 19/08							

**Prise en charge en gare de :**

Pagny/Moselle  Thionville  Rémyilly  Joeuf  Lunéville  Nancy

\*Mettre une croix dans les cases choisies

Monsieur, Madame..... a pris connaissance du règlement et du dernier protocole sanitaire relatif aux accueils de loisirs de mineurs et s'engage à les respecter.

Fait à ..... Le.....

SIGNATURE :

**Rappel : L'inscription est obligatoire.**

Elle est effective dès le règlement des factures antérieures et dès réception du dossier complet suivant :

- La fiche d'inscription
- La fiche sanitaire de liaison dûment complétée et la photocopie du carnet de vaccinations de votre enfant
- La fiche de renseignements
- La photocopie de votre dernier avis d'imposition
- La photocopie du bandeau de la dernière fiche de paie de l'agent SNCF
- La photocopie de la carte SNCF de l'enfant (pour les cheminots)
- Des aides aux temps libres de la CAF si vous en bénéficiez

Les parents sont tenus d'informer la ou le responsable de la structure en cas de modifications concernant les renseignements fournis (n° de téléphone, adresse, mail, renseignements médicaux concernant l'enfant...). L'inscription implique l'acceptation du règlement intérieur qui est consultable sur [www.casilorraine.fr](http://www.casilorraine.fr)

Toute absence doit être excusée (par téléphone ou par mail) au minimum 48H à l'avance.

Si aucun justificatif n'est présenté (certificat médical...), les journées seront facturées.

En cas d'inscription tardive le ou la responsable pourra, suivant les conditions, refuser l'inscription.

## TARIFS

### ✧ Cheminots

Participation journalière :

Comprend les activités, les sorties éventuelles et le repas au restaurant d'entreprise ou autres conventions.

Tranche	Quotient Familial	Participation journalière	Participation à la demi journée
Tranche 1	QF inférieur à 5300	4,20 €	2,10 €
Tranche 2	QF de 5301 à 7300	4,55 €	2,25 €
Tranche 3	QF de 7301 à 9290	4,70 €	2,35 €
Tranche 4	QF de 9291 à 11280	5,10 €	2,55 €
Tranche 5	QF de 11281 à 13270	5,45 €	2,70 €
Tranche 6	QF de 13271 à 15390	5,90 €	2,95 €
Tranche 7	QF supérieur à 15390	6,50 €	3,25 €

Convoyage Gare : 1 Euro

Repas : 1 Euro (Supplément pour les enfants en demi-journée).

Pré Accueil de 7h00 à 8h30 : 1 Euro

*Les tarifs appliqués sont susceptibles d'être modifiés.*

*Désormais, les prestations de service CAF ne seront plus déduites*

### ✧ Non Cheminots

Participation journalière

Ne comprend pas les sorties éventuelles, ni le repas au restaurant d'entreprise.

Tranche 1	QF inférieur à 9290	24 €
Tranche 2	QF de 9291 à 13270	26 €
Tranche 3	QF supérieur à 13271	28 €

Participation repas et goûter

3 à 5 Ans : 5,90 Euros

6 Ans et + : 7,30 Euros

## PRISE EN CHARGE EN GARE

(Participation : 1 Euro par jour)

Accueil de Loisirs de Montigny : Possibilité de prise en charge de votre enfant à partir de la gare de Pagny sur Moselle et de Rémyilly et depuis la gare de Thionville jusqu'à la gare de Metz (sous réserve d'un minimum d'inscrits), pour plus de renseignements contacter la responsable.

Accueil de Loisirs de Jarny : Possibilité de prise en charge de votre enfant en gare de Joef.  
(sous réserve d'un minimum d'inscrits), pour plus de renseignements contacter le CASI Lorraine.

Accueil de Loisirs de Damelevières : Possibilité de prise en charge de votre enfant à partir de la gare de Nancy jusqu'à la gare de Blainville / Damelevières ; ainsi que de la gare de Lunéville jusqu'à la gare de Blainville / Damelevières (sous réserve d'un minimum d'inscrits), pour plus de renseignements contacter le responsable.